

Les Petites Sœurs de Marie, Mère du Rédempteur demandent à être relevées de leurs vœux

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Vocations](#)

Date : 9 novembre 2018



Les religieuses ne veulent pas cautionner le cléricisme de leur évêque, avalisé par les autorités romaines, et c'est exprimé dans un [courrier](#) du 7 novembre :

Chers Amis,

Plus de six mois se sont écoulés depuis le dernier courrier que nous vous avons adressé et que nous avons souhaité rendre public. Sept mois exactement que nous avons traversé dans la souffrance et l'offrande, n'ayant de cesse de nous mettre à l'école de la Vierge Marie, recevant ce glaive de douleur comme le lieu et l'expression de la part que nous avons toujours souhaité prendre, par vocation particulière, à l'Œuvre de la Rédemption.

Nous remercions le Comité de Soutien de vous avoir largement informés sur la manière dont se

sont déroulés ces derniers événements très éprouvants, pour chacune des sœurs de notre Congrégation. Il nous semble bon maintenant de prendre nous-mêmes la parole pour nous expliquer sur la décision très importante que nous venons de prendre.

Au mois de juin dernier, nous avons accueilli les trois commissaires apostoliques dans nos communautés respectives: des rencontres éprouvantes avec des personnes choisies par Rome, soucieuses d'accomplir consciencieusement leur mission mais si étrangères à notre style de vie et encore plus à notre charisme, que nous n'avons pu que déplorer, une nouvelle fois, de n'avoir pas été entendues lorsque nous sollicitons auprès du dicastère romain la nomination de personnes plus proches de ce que nous vivons. Il nous a bien été demandé d'ailleurs si nous étions au courant de la « nouvelle théologie de la vie consacrée » ; de fait, nous sommes bien au courant et nous avons lu et étudié les textes qui se rapportent à ce sujet, non sans que cela soit source de nombreux questionnements pour nous.

Malgré tout, le rapport des commissaires rendu le 30 juin dernier est loin de ressembler à celui du 5 décembre 2016, du Père **Laurent Tournier** (Eudiste) et de Sr **Nicole Legars** (Augustine de Malestroit), que nous avons spontanément dénoncé dès sa lecture, il y a un an. Ainsi, les mesures romaines (suspension du gouvernement central de la congrégation et nomination de trois commissaires) ayant été prises sur la base de ce premier rapport, nous pensions tout naturellement que ces dernières devaient tomber, n'ayant plus aucun fondement : nous évoquons la question à la Commissaire, Sr **Geneviève Médevielle**, qui, au contraire, nous assure du maintien de ces mesures.

Ainsi, nous allons de consternations en consternations, nous demandant où trouver un peu d'objectivité dans cette affaire, sans parler du « précepte d'obéissance », qu'a reçu l'un de nos trois aumôniers, prié, il y a deux mois, par son Archevêque, Monseigneur **Le Gall**, à la demande de Rome, de quitter les lieux dans les dix jours et de n'avoir plus aucun contact avec la Congrégation. Ce genre de procédé nous en rappelle un autre, tout aussi violent, à l'encontre de Notre Mère Générale et de la Maîtresse des novices, il y a de cela un peu plus d'un an.

Par ailleurs, nous avons beaucoup souffert de la volonté d'opposer nos deux communautés du Midi qui se sont toujours fort bien entendues ; l'on a cherché à mettre à mal celle qui, dans sa liturgie exprime davantage la Tradition alors même qu'aucun groupe ne s'est jamais vu refuser de prier et de célébrer comme il l'entendait. Une autre raison invoquée par Monseigneur Le Gall lors de sa rencontre avec Mère **Claire-Marie** et Mère **Marie-Liesse**, le 15 septembre dernier : les Sœurs de l'une de ces deux communautés ne vont plus assister à la Messe qu'il célèbre dans leur EHPAD, alors que celles de l'autre communauté s'y rendent.

Ainsi, si Monseigneur le Gall était venu un jour frapper à la porte de la Communauté qu'il voyait comme la plus « en passe de se perdre », pour lui parler un peu de ce qui l'inquiétait et pour tenter de ramener la « brebis perdue » : quelle joie pour le Pasteur et pour le troupeau ! Quelle joie d'œuvrer ainsi pour l'unité plutôt que pour la division. Les sœurs auraient pu alors lui expliquer bien des choses, leur Supérieure aussi. Il est vrai que cette portion du troupeau aura bien souffert de l'absence de son Pasteur.

Enfin, alors même que les supérieures seraient taxées d'un « autoritarisme déviant », selon les termes employés dans le premier rapport, voici que l'obéissance nous est soudainement brandie comme un devoir sans appel, sans que le souci d'une conscience droite n'ait son mot à dire, sans que jamais ne nous ait été expliqué le moindre fondement objectif de toutes ces mesures romaines : ainsi, y aurait-il donc deux poids, deux mesures en cette affaire ? Il est certain en tout cas que si les supérieures avaient eu une fois ou l'autre envers leurs sœurs la même attitude que celle qu'elles subissent aujourd'hui de la part des autorités ecclésiastiques, elles auraient été vite sanctionnées, et à raison. Or, aucune des sœurs ne souffre de ce genre d'attitude au sein de l'Institut, comme elles en ont encore témoigné dernièrement sur notre site de soutien (<https://www.soutienpsm.com>) et même les cinq sœurs qui ont fait le choix de suivre les demandes du dicastère, restent bien sûr traitées avec beaucoup de charité.

Selon les autorités ecclésiastiques, il y aurait chez nous un « problème de gouvernance » ; la supérieure générale élue trois fois par ses sœurs, pour leur plus grande satisfaction, ne plaît pourtant pas à certains, pour son côté trop classique et parce que l'unité qu'elle a su faire au sein de son Institut les dérange; sans parler qu'elle se trouve être la nièce de la fondatrice et que de ce fait son souci de fidélité a fait craindre un « immobilisme » dans la manière de vivre le charisme. Quel dommage pourtant de se priver de la grâce d'avoir encore auprès de nous les témoins les plus proches de notre chère Fondatrice !

Qu'à cela ne tienne, si la personne en place ne convenait pas aux yeux de certains, il suffisait de patienter un peu pour voir se dérouler un chapitre électif qui aurait dû se tenir cet été, avec l'assurance de l'élection d'une nouvelle supérieure générale, les Constitutions ne permettant pas un quatrième mandat pour Mère **Marie de Saint-Michel**.

Mais, l'éventualité d'une succession qui serait restée trop fidèle aux orientations prises jusque-là, a conduit l'évêque de Laval à prendre les devants et, à nous mettre sous tutelle romaine.

En date du 17 septembre 2018, le Cardinal Préfet de la Congrégation pour les religieux, Monseigneur **Braz de Aviz** nous écrivait, nous posant un ultimatum : soit nous acceptons « sans réserve » la Commissaire, soit nous ne l'acceptons pas, auquel cas le droit prévoit que nous puissions être renvoyées de l'Institut :

- Après avoir acquis la certitude morale tout au long de cette année que l'accueil de la commissaire apostolique au sein de notre Institut, causerait un mal grave et certain, à plus ou moins long terme, tant pour ce qui relève de la compréhension du charisme légué par Dieu à Mère **Marie de la Croix**, notre Fondatrice, que pour la manière de le vivre.
- Après avoir maintes fois proposé des solutions d'apaisement, sans qu'aucune réponse ne nous ait jamais été donnée,
- Après avoir pris conseil auprès de personnes autorisées et compétentes,
- Après avoir beaucoup prié et soucieuses, toujours, de demeurer filles de l'Eglise,

Voulant rester fidèles et obéissantes à la vérité :

Il nous est apparu que nous n'avions d'autres choix que de renoncer à nos vœux. Nous sommes donc 34 sœurs sur 39, que comporte l'Institut, à avoir fait la demande d'être relevées de nos vœux auprès du Dicastère pour les religieux.

Nous ne faisons pas ce sacrifice à la légère : nous souhaitons demeurer en pleine communion avec l'Eglise, mais nous ne pouvons pas signifier plus clairement, ni plus douloureusement d'ailleurs, notre impossibilité, en conscience, à obéir à ce qui nous est imposé.

Chers amis, alors que notre Mère l'Eglise souffre de bien des maux à l'heure actuelle, puissent ces épreuves nous permettre une réparation qui ne se paye pas de mots. Nous voulons remercier profondément tous ceux qui nous soutiennent, d'une manière ou d'une autre. Nous voulons dire à tous ceux qui ne le font pas, par conviction ou par crainte, que nous les gardons dans nos prières, conscientes que notre choix puisse heurter certains. Nous voulons demander pardon si nous avons blessé l'un ou l'autre et dire aussi à ceux qui nous ont blessées et salies que nous leur pardonnons.

Nous sollicitons la prière de tous, pour que ce Chemin de Croix porte tous ses fruits de grâces en chacune de nous !